
BUREAU EXÉCUTIF
BE – PV DE LA RÉUNION N°4-2019

24 juin 2019
Siège de la LANA

Réunion par visioconférence

Présidence : Éric Raul

Membres du Bureau Exécutif présents en visioconférence : Jacqueline Dolosor, Jean-Pierre Rouquier, Joël Jollit, Patrick Gaumondie, Françoise Jeante

Membre du Bureau Exécutif excusée : Marilyn Georget

Invité excusé : Michaël Bournazeix (salarié, Directeur Sportif de la Ligue)

CTS invités excusés : Frédéric Taillard, Thierry Vigneron

CTS absents : Bernard Mossant, Fabien Lambolez

Début de la séance (17h) ; Fin de la séance (18h45)

ADOPTION DU PV DU PRÉCÉDENT BE (15/04/2019)

Adopté – pas d'observation

Les membres du BE demandent à ce que le compte-rendu des BE leur soit soumis avant diffusion aux clubs

→ Exemple : pour Jean-Pierre Rouquier, le compte-rendu de la réunion des salariés du 16 mai 2019 a été diffusé alors que certains participants en contestent le résumé.

Éric Raul fait remarquer que le compte rendu concerné n'a pas été établi par un membre élu de la Ligue.

VIE DE LA LIGUE

Institutionnel

- 23 avril 2019, Pessac, DRDJSCS/ARS/CR, Plan Régional Sport Santé Bien Être
- 25-26 avril 2019, Nantes, AG de la FFA
- 16 mai 2019, Saint-Yrieix-sur-Charente, Réunion salariés LANA
- 20 mai 2019, Talence, AFDAS, changement OPCO, présentation financement de la Formation Professionnelle

Sportif

- 4-5 mai 2019, Championnats de France des Clubs, 1^{er} tour
 - 9 mai 2019, Ambazac (près Limoges), label fédéral Uni'Vert Trail, certification fédérale, aménagement de parcours permanents en pleine nature
 - 18-19 mai 2019, Championnats de France des Clubs, 2^{ème} tour
Stages athlètes de Ligue
 - Avril 2019, Ronce-les-Bains (½ fond – marche), Brive (sprint – haies / épreuves combinées), Gujan-Mestras (lancers)
 - Avril 2019, Boyardville – Saint-Georges-d'Oléron (Minimes Athlé 2028)
Réunions
 - Cadres techniques
 - Commissions régionales
-

AGENCE NATIONALE DU SPORT – PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

La procédure d'instruction du Projet Sportif Fédéral (ex CNDS) pour 2019 a été défini par la FFA.



Rappel Agenda

- 1^{ère} phase – Pré-instruction, 1^{er} juin au 5 juillet 2019
- 2^{ème} phase – Instruction par les Ligues / Validation, 8 juillet au 19 juillet
- 3^{ème} phase – Transfert par la Ligue à la FFA des dossiers instruits, du 19 juillet au 24 juillet
- 4^{ème} phase – Validation finale de la campagne PSF 2019, 27 juillet 2019, puis traitement par l'ANS

Date limite de dépôt des dossiers (ligues, comités départementaux, clubs) pour instruction : 30 juin

Fin de la période de pré-instruction par les services fédéraux : 5 juillet

Travaux d'instruction des demandes, du 8 au 19 juillet

Validation en « plénières » : 24 juillet

Validation par la FFA des attributions de subvention : 27 juillet

a) La LANA a constitué un dossier ANS avec des fiches actions sur la base de ce qui a été déposé au CNDS pour 2018.

La fiche ETR Performance n'est toujours pas remplie par Bernard Mossant à la date du 24 juin 2019.

L'instruction du dossier de la Ligue sera effectuée au niveau de la FFA.

b) Protocole instruction pour les Comités Départementaux

Procédures internes au sein de la Ligue pour instruction puis validation des dossiers de demandes des CDA par un ou plusieurs trinômes.

Trinôme Comités : Jean-Pierre Rouquier Trésorier LANA, Thierry Vigneron CTS, 1 Président de commission LANA (hors Président de Comité Départemental) en attente de candidature.

Les documents devront parvenir à la Ligue avant le 28 juin.

Jean-Pierre Rouquier fera un message aux CTS, Présidents des Commissions et Comités pour leur rappeler la date.

c) Protocole instruction pour les Clubs

Procédures internes au sein de la Ligue pour instruction puis validation des dossiers de demandes des Clubs éligibles par un ou plusieurs trinômes.

Trinôme Clubs : Jean-Pierre Rouquier Trésorier LANA, 1 CTS (attente de candidature), les Présidents des Comités 16 17 19 23 33 64

Validation par les élus du Bureau fédéral + CNDC Sylvain Colette + Rep DTN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LANA DU 29 JUIN 2019

Éric Raul rappelle qu'à la suite de l'AG du 6 avril 2019 qui n'a pas adopté le budget 2019, une deuxième AG a été convoquée pour le 29 juin 2019.

L'ordre du jour ne comprend qu'une seule question : budget 2019.

La CSR, présidée par Jacqueline Dolosor, a constitué une équipe de bénévoles et salariés de la Ligue afin d'assurer l'accueil et l'émargement des clubs ainsi que l'organisation du vote.

Aline Ligeron a préparé le travail de la CSR qui est convoquée dès 11 heures, à la MRS de Talence.

Éric Raul présente de nouveau les éléments qui sont contenus dans le budget présenté par Jean-Pierre Rouquier.

Présentation des chiffres par Jean-Pierre Rouquier.

Il est rappelé que le budget présenté est celui arrêté par le Comité Directeur dans sa réunion du 2 mars 2019.

Les documents comptables et budgétaires 2019 sont sur le site de la LANA.

Des diapos ou films sont prévus en attente du dépouillement.

DECASTAR / CONSEIL RÉGIONAL

Le Président de la LANA souhaite remercier les nouvelles instances dirigeantes de l'ADEM et l'ensemble des membres et bénévoles de l'ADEM, les organisateurs des compétitions annexes... et les Comités Départementaux qui ont participé au 4x200m.

Éric Raul indique qu'à l'occasion du Décastar il a provoqué, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine, une réunion débat lors d'un repas sur le site du Décastar où ont été conviés André Giraud (Président de la FFA), Philippe Leynier (DTN), Éric Raul (Président LANA), les 6 clubs N1 ou Élite de la LANA. Le club EPA 86 (Poitiers) s'est excusé de ne pas pouvoir y participer, et la Région, au dernier moment, n'a pas été représentée (!?).

Cette réunion a été l'occasion de mieux se connaître et d'échanger sur la situation de l'Athlétisme.

QUESTIONS DIVERSES

Françoise Jeante (qui a fait les entretiens professionnels des salariés de la Ligue de Poitiers très récemment) demande qui a en charge les fonctions administratives des salariés de Poitiers ?

Éric Raul rappelle que le Président de la Ligue assume la responsabilité d'employeur auprès des salariés de la Ligue, et qu'il peut déléguer certaines de ses attributions dont il fixe la nature et la durée (statuts art 30.4). Par ailleurs le Règlement Intérieur de la Ligue définit les prérogatives de la Secrétaire Générale (art 22) et indique qu'*elle est la référente en ce qui concerne la gestion fonctionnelle des Ressources Humaines* ; cela comporte (liste non exhaustive) les contrats de travail, les congés payés, les horaires de travail, les conditions de travail, les entretiens professionnels et annuels, le Comité Social et Économique (si mis en place), médecine du travail...

À compter du 1^{er} juillet 2019, Françoise Jeante assume la gestion fonctionnelle des Ressources Humaines de la Ligue (congés payés, heures de récupération, etc.). Elle demande à ce que tous les documents y compris les ordres de mission de tous les salariés de la Ligue lui soient transmis ainsi qu'à Véronique Dijoux (agent comptable de la Ligue) et que le calendrier partagé entre les salariés de la Ligue soit également rempli par les salariés de Poitiers.

Joël Jollit, Vice-Président, conserve le fonctionnement opérationnel des salariés de Poitiers.

Patrick Gaumondie revient sur l'article paru sur la LANA « *La Fronde du Limousin* » dans la presse locale LE POPULAIRE DU CENTRE et nous informe qu'il a aussi été interviewé lors du Meeting de Limoges.

Certaines personnes du Limousin se sont manifestées auprès de la LANA pour se désolidariser de cette publication.

Les membres du Bureau reviennent sur les décisions prises en CSOR pour l'attribution des ¼ de finale de cross à Séréilhac. Le Comité 23 dans son ensemble s'est porté candidat pour ces ¼ de finale et conformément à ce qui a été notifié lors de la CSOR du 14/09/2018 PV N°3/2018 (voir paragraphe ci-dessous).

« Plusieurs membres de la LANA sont allés visiter le site de La Souterraine. Il a été décidé que les organisateurs du cross de « La Souterraine » seraient invités par la LANA le samedi 2 février 2019 au cross de Montmoreau, ceci afin de prendre connaissance de l'organisation d'un ¼ de finale. La CSOR LANA s'engage à organiser le ¼ de finale 2020 à La Souterraine si le club est toujours candidat »

Ce ¼ de finale devrait se dérouler à La Souterraine.

L'agenda hivernal de la Ligue comprenant les compétitions *indoor* et du cross-country devra être validé définitivement lors du prochain Comité Directeur de la Ligue.

La date du prochain BE sera déterminée après l'AG du 29 juin 2019.

Éric Raul
Président LANA

Françoise Jeante
Secrétaire Générale